

EMMA PAOLI  
AVEC MATTEO MAILLARD

III ACADÉMIE

Genève

**G**enève, ville paisible? Sur carte postale, peut-être. On y voit des rues calmes bordées de banques, d'hôtels cinq étoiles et de boutiques de luxe. Et puis, hors champ, il y a le quartier des Pâquis et ses « poules en or ». Un combat jusque-là silencieux y oppose les prostituées à leurs propriétaires. Les filles de joie ont décidé de dénoncer publiquement les loyers excessifs des appartements, des salons, des « sex-centers ». En Suisse, la prostitution est légale depuis 1942. Mais l'entrée en vigueur de la loi « LProst », le 1<sup>er</sup> mai 2010, a dégradé leurs conditions de travail, car la colocation entre filles est désormais interdite. Et les tenanciers de salon se sont mis à proliférer.

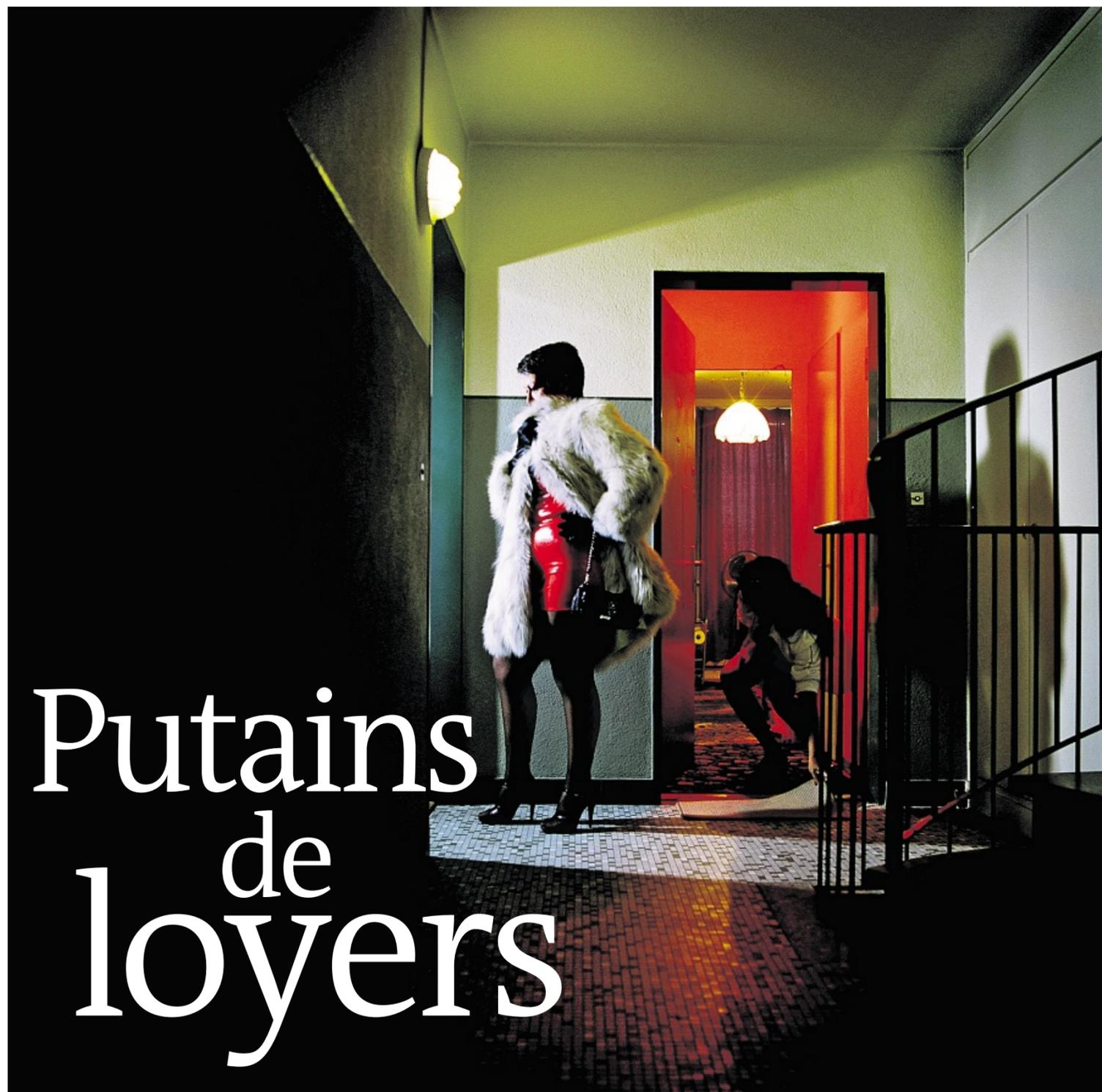
**« Avant, payer 3 000 francs de loyer n'était pas un problème. On gagnait le triple. Aujourd'hui, il y a trop de femmes, pas assez de clients »**  
**Une prostituée de Genève**

Les plus hautes autorités de la ville et du canton se sont emparées de l'affaire, presque toutes au côté des prostituées. Le 15 février, le maire de Genève, Rémy Pagan, a transmis au procureur général un dossier, que *Le Monde* a pu consulter, pour tenter d'inculper pour « usure » les propriétaires des chambres et des appartements où travaillent les prostituées des Pâquis. L'édile dénonce les pratiques abusives de certaines régies immobilières, et des propriétaires qui leur confient des biens, infligeant à leurs locataires des loyers doublés, l'usage payant de l'ascenseur, des cuisines transformées en chambre pour optimiser le profit...

L'instruction est en cours, et le calme semble revenu dans les rues chaudes de Genève. Les femmes, accoudées aux devantures des kebabs et épiceries du quartier, attendent le client. Rue Charles-Cusin, les vitrines très éclairées du Golden Sex Center se reflètent dans les vitres du bistrot d'en face, Chez Dédé. Dans leurs boîtes, juchées sur des tabourets, les filles, poitrine compressée et jambes croisées, tentent d'accrocher le regard des passants. Philippe Constant, le gérant du lieu, trône en toute quiétude dans son bar, juste à côté. « Je suis un saint proxénète », lâche-t-il.

Le personnage, d'origine belge, la cinquantaine, traits reposés et cigare à la bouche, vante la marche de ses affaires. « Plus de deux cents prostituées ont travaillé ici. Elles viennent chez moi pour jouir pleinement de leur indépendance. C'est comme un hôtel, elles entrent et sortent comme elles veulent. Les capotes sont gratuites, le linge est propre, et le chauffage fonctionne 24 heures sur 24. » Oui, mais à quel prix? « 100 francs par jour pour s'exposer dans la vitrine, 50 francs de plus si elles restent dormir », soit entre 2 462 et 3 693 euros par mois, lance cet ancien distributeur de films pornographiques, qui a quitté le monde de l'écran pour celui de la vitrine – un marché plus lucratif. Etre cité dans le dossier d'inculpation pour « usure » ne l'inquiète pas le moins du monde. « J'ai d'excellentes relations avec la brigade des mœurs. Et ce n'est pas moi qui fais les chambres les plus chères, assure-t-il. Je suis plutôt trop dans la loi que pas assez. »

Ouvert en 2009, son commerce n'est pas encore à la hauteur de ses ambitions. Il rêve d'un sex-center comme à Berne, la capitale de la Confédération, où la prostitution bénéficie de règles plus souples : « Les quelques locataires qui restent dans l'immeuble vont partir dans les prochaines années. On pourra alors tout investir, cha-



# Putains de loyers

Claudia, prostituée à Genève, en juillet 2008. FRED MERZ/REZO

**Les prostituées du quartier des Pâquis à Genève sont parties en guerre contre les propriétaires de leurs chambres ou appartements, dénonçant leurs pratiques abusives. Une affaire transmise au procureur de la ville**

que étage sera un continent. Au premier, l'Afrique, au deuxième, l'Europe... et au cinquième, le paradis », fantasme Philippe Constant.

Angelina, présidente du Syndicat des travailleurs et travailleuses du sexe (STTS), n'est pas du tout d'accord. « 4 500 francs de loyer, c'est un scandale, les chambres du rez-de-chaussée font 6 mètres carrés. Et comme les filles n'ont pas de quittance, elles peuvent être mises à la porte sur un coup de tête. » La Sud-Américaine, regard noir, tapote le zinc. « J'espère bien que Philippe Constant et son patron finiront devant les tribunaux. »

A deux pas du Golden Sex Center, Angelina, qui préfère la rue aux salons, fait le trottoir en compagnie de la Mujica, une copine transsexuelle qui lui sous-loue un appartement pour 1 500 francs (1 230 euros) par mois. « On se débrouille très bien entre nous. Pourquoi les hommes mettent-ils le nez dans nos affaires? », s'agace-t-elle. Les affaires, justement, ne vont pas fort. Parmi les filles de « la strada », comme elles s'appellent entre elles, certaines divisent par deux le prix des prestations. La passe classique de quinze minutes est à 100 francs (82 euros). En principe. Mais depuis l'élargissement de l'Union européenne, en 2007, et l'arrivée de prostituées étrangères, la prestation se négocie jusqu'à 50 francs (41 euros). « Avant, confie une Italienne perchée sur des talons aiguilles, payer 3 000 francs de loyer n'était pas un problème. On gagnait le triple. Aujourd'hui, il y a trop de femmes, pas assez de clients. » Des clients, pourtant, il y en a, dans cette ville de congrès et de Salons internationaux, dont l'aéroport draine 14 millions de passagers par an.

Dans le quartier des Pâquis, où de nombreux propriétaires ont confié leurs biens à des régies immobilières qui les louent à des prostituées, certains sont désormais passibles de poursuites pour « usure » ou pour complicité. Citée dans le dossier, la régie du Rhône, contactée par téléphone, se dérobe :

« Nous gérons des centaines d'immeubles. Je ne vois vraiment pas de quoi il s'agit », affirme Imène Zekal, gestionnaire des contentieux dans cette société dont le slogan est « l'immobilier responsable ».

Depuis plusieurs années, Aspasie, une association de défense des travailleurs du sexe, recueille les doléances des prostituées concernant leur loyer, appuyée par l'Association suisse des locataires (Asloca). Personne ne sait encore si la procédure en cours ne parviendra qu'à accuser les propriétaires des immeubles, ou si elle s'étendra aux salons et aux sex-centers, comme celui de Philippe Constant. Même Félix Michel, chargé de communication de l'association Aspasie, pense que les chances de poursuites contre les sex-centers sont infimes. « Ce sont des services hôteliers. Comme n'importe quel hôtel, ils peuvent imposer les tarifs qu'ils souhaitent, même un million de francs la nuit, tant que le client paye... »

Carlo Sommaruga, secrétaire général de l'Asloca et député PS de Genève, refuse de capituler. Le « gardien des catins », comme il a été surnommé, compte déposer une proposition de loi visant à incriminer ceux qui tirent des profits indus de la prostitution, commerces compris, tels les sex-centers : « Je suis formellement opposé à ce système où certaines personnes se font du beurre sur le dos des autres, qu'il s'agisse de propriétaires de baux classiques ou de commerces. Si c'est légal, alors, je m'engage pour une modification du droit pénal. »

À l'image de Philippe Constant, les propriétaires de baux classiques (studios, appartements) se sentent invulnérables. Jacques Gabrache, propriétaire de nombreux appartements dans le quartier des Pâquis qui a confié ses biens à deux régies figurant dans le dossier d'instruction – dont la régie du Rhône – est cité pour sa gestion locative abusive. Il aurait ainsi extorqué à plusieurs reprises 1 500 francs (1 230 euros) à l'une de ses locataires. Contacté par téléphone, cet investisseur de 95 ans, bien connu dans le milieu de la nuit genevoise fait la sourde oreille. « Comment? 1 500 francs? Il ne s'agit pas d'un million de francs, au moins? Bon, alors pourquoi bavarder autour d'une si petite somme? » grommelle-t-il. Il aurait également doublé les prix du marché en louant

à une autre prostituée un modeste trois pièces pour 6 000 francs (4 926 euros) par mois : « C'est elle qui a fixé les prix, par l'intermédiaire de la concierge. Je ne lui ai rien imposé », assure-t-il. Enfin, il aurait exigé une caution de six mois, près de 29 500 euros, d'un coup : « Les gens ne payent plus comme avant, j'ai perdu plus de 100 000 francs avec trois locataires, désormais, je fais attention », conclut-il avec flegme.

Genève a longtemps fait figure de fleuron du libéralisme économique. Or, depuis une décennie, la gauche remporte la plupart des élections et des votations locales. Et semble vouloir réglementer la prostitution tout comme elle tente de soumettre les banques à des règles plus strictes en matière de secret bancaire.

Coline de Senarclens, auteure d'un mémoire sur l'histoire de la prostitution à l'université de Genève et militante féministe de la mouvance Sex Positive, pense que ce commerce doit quitter la zone grise dans laquelle il se trouve. Tenter d'abolir la prostitution ou poursuivre les clients, comme certains le veulent en France, serait selon elle contre-productif. « Le marché du sexe est poussé dans la délinquance et la marginalité, dit-elle. Cela amène les acteurs et actrices qui gravitent autour de ce milieu à ignorer certains principes moraux. C'est la porte ouverte aux violences, aux abus, comme ceux des loyers exorbitants. »

Rémy Pagan, ancien syndicaliste élu sur une liste d'alliance de la gauche en 2009 et réélu en 2012, espère que le dossier qu'il a transmis au procureur finira par faire inculper des propriétaires : « Ce sont des proxénètes. Il faut que les filles puissent travailler entre elles, qu'elles adoptent le même statut que les psychologues, avec un cabinet pour recevoir leurs clients! » Après avoir été reconnues par la loi, les prostituées de Genève parviendront-elles à s'affranchir de leur nouvelle servitude? ■